

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2017-068 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2017, le jeudi 9 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017 - Secrétaire de séance : Joël BRUNET

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 71 - Nombre de votants : 76

*Etaient présents et ont pris part au vote:* Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Renée PONTAROLO, Michel CHABOT, Jean-Pierre BLANC, Sylvie SONNERY, Josiane ARMAND, Jean-Marc RIGAUD, Patricia GRIMAL, Gisèle LEVRAT, Lionel MANOS, Sylvie RIGHETTI, Jean-Félix FEZZOLI, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Jacky LAMBERT, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Jean PEYSSON, Gérard CHABERT, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Eric NODET, Marius BROCARD, André MOINGEON, Agnès ROLLET, Gilles CELLIER, Annie BRISON, Gérard BOREL, Sylvie COMTE, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Simon ALBERT, Jean-Paul BIGLIA, Christian BUSSY, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Marie-José SEMET, Frédéric TOSEL, Régine GIROUD, Jean-Luc RAMEL, Gilbert BABOLAT, Daniel ROUSSET, Frédéric BARDOT, Nathalie MONNET, Evelyne REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Jean-Marie CASTELLANI, Pascal COLLIGNON, Catherine DAPORTA, Jean-Pierre HERMAN, Jean-Luc ROBIN, Fabrice VENET, Elisabeth PUYPE, Eric GAILLARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Martial MONTEGRE, Daniel BEGUET, Albert BERTHOLET, Liliane BLANC-FALCON, Françoise GIRAUDET, Françoise VEYSSET, Marc LONGATTE, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Gérard CLEMENT.

*Etaient excusés et ont donné pouvoir:* Sandrine CASTELLANO (à Sylvie SONNERY), Laurence CARTRON (à Renée PONTAROLO), Patrick CHARVET (à Gisèle LEVRAT), Jacqueline SELIGNAN (à Daniel FABRE), Frédéric BOREL (à Gilbert BABOLAT).

*Etaient excusés et suppléés:* Patrice MARTIN (par Daniel ROUSSET), Ghislaine PERNOD (par Nathalie MONNET).

*Etaient excusés:* Marie-Pierre PRAS, Dominique DELOFFRE, René DULOT, Marilyn BOTTEX.

*Etaient absents:* Thierry DEROUBAIX, Marcel CHEVÉ, Jean-Paul PERSICO, Jean MARCELLI.

### Objet : Débat d'Orientations Budgétaires 2017

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 23 février 2017 ;

M. Jean-Louis GUYADER, président, rappelle que la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires s'impose dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif, lequel est prévu le 13 avril 2017.

En accord avec le Bureau communautaire et la commission finances et budget, il présente les orientations budgétaires qu'il propose de fixer pour l'exercice 2017 concernant le budget principal de la Communauté de communes, et les budgets annexes « aménagement zones économiques » et « immobilier locatif économique », conformément au rapport d'orientations budgétaires et au document détaillé remis en annexe.

Au terme du débat, le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

- PREND ACTE du rapport d'orientations budgétaires.
- DONNE ACTE au président que le Débat d'Orientations Budgétaires 2017 a eu lieu.

*Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,*

*Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,*

*Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 17 MARS 2017*

*Affichée le 20 MARS 2017*

  
Pour le Président absent  
le Vice-Président,

Le Président, Jean-Louis GUYADER  
Pour le Président absent  
le Vice-Président,



## Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain

### RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

#### RAPPEL

L'année 2017 est marquée par une extension de périmètre, la communauté de communes de la Plaine de l'Ain réunissant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 53 communes (au lieu de 33) et 76.050 habitants (contre 66 079 habitants sur l'ancien périmètre).

Cette évolution s'inscrit dans le cadre d'une baisse importante du nombre de communautés de communes en France, passé de 1842 à 1018 en une année seulement.

Par sa population, elle est la 7<sup>ème</sup> communauté de communes de France. .

La tenue du Débat d'Orientations Budgétaires s'impose dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif, lequel est prévu le 13 avril 2017.

L'article 107 de la Loi NOTRe (Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) a modifié les modalités du Débat d'Orientations Budgétaires :

- 1- La présentation d'un rapport est désormais obligatoire
- 2- Ce rapport doit comporter les éléments suivants : orientations budgétaires, évolution des taux de fiscalité, structure et gestion de la dette, évolution des dépenses de personnel...
- 3- Ces informations doivent faire l'objet d'une publication
- 4- Il est pris acte du débat par une délibération

#### LE CONTEXTE NATIONAL

La croissance du PIB en France en 2016 aura été de + 1,1%, soit du même ordre qu'en 2015 (+1,2%). La prévision de croissance pour 2017 reste du même ordre.

L'inflation, demeurée faible au long de 2016, devrait poursuivre sa reprise reflétant la hausse prévue du prix du pétrole. La prévision d'inflation pour 2017 est de +1,2% (contre + 0,2% en 2016).

#### RETOUR SUR LES EVOLUTIONS 2015/2016

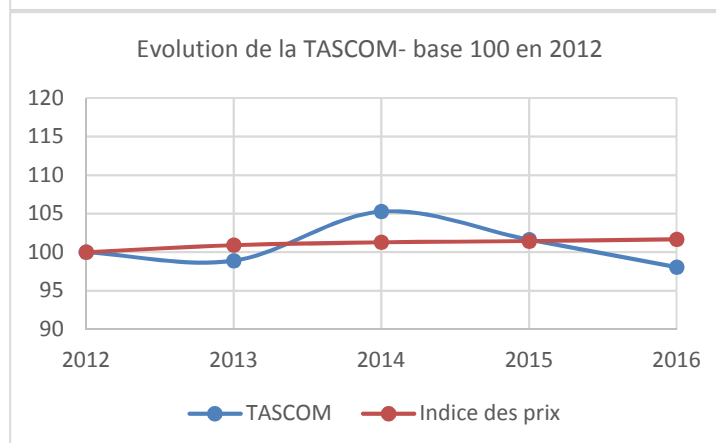
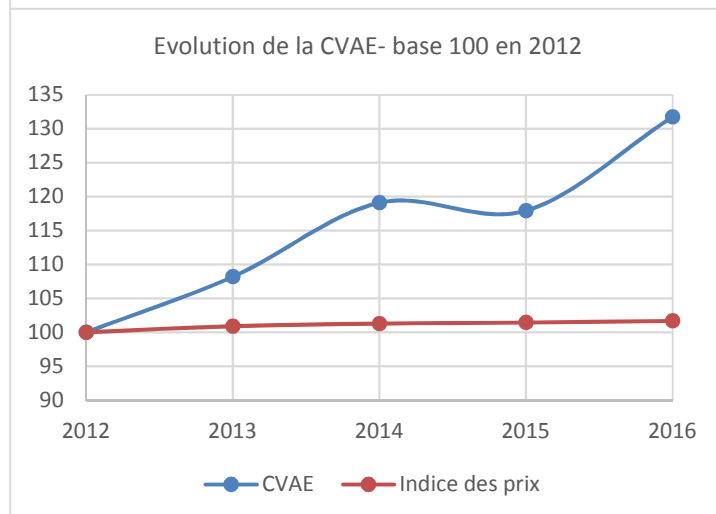
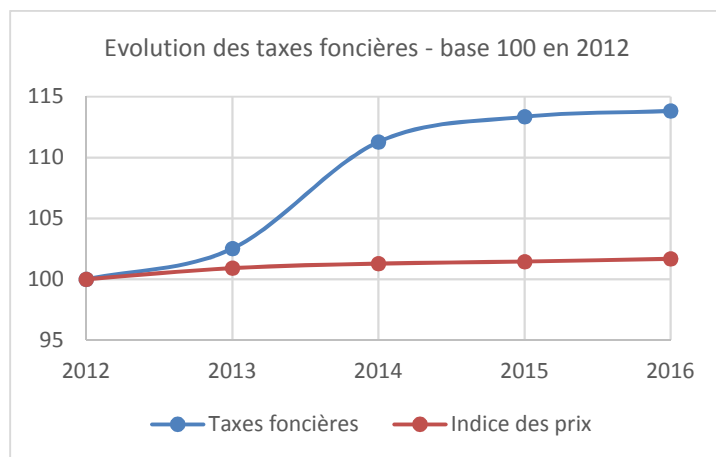
##### **Recettes fiscales**

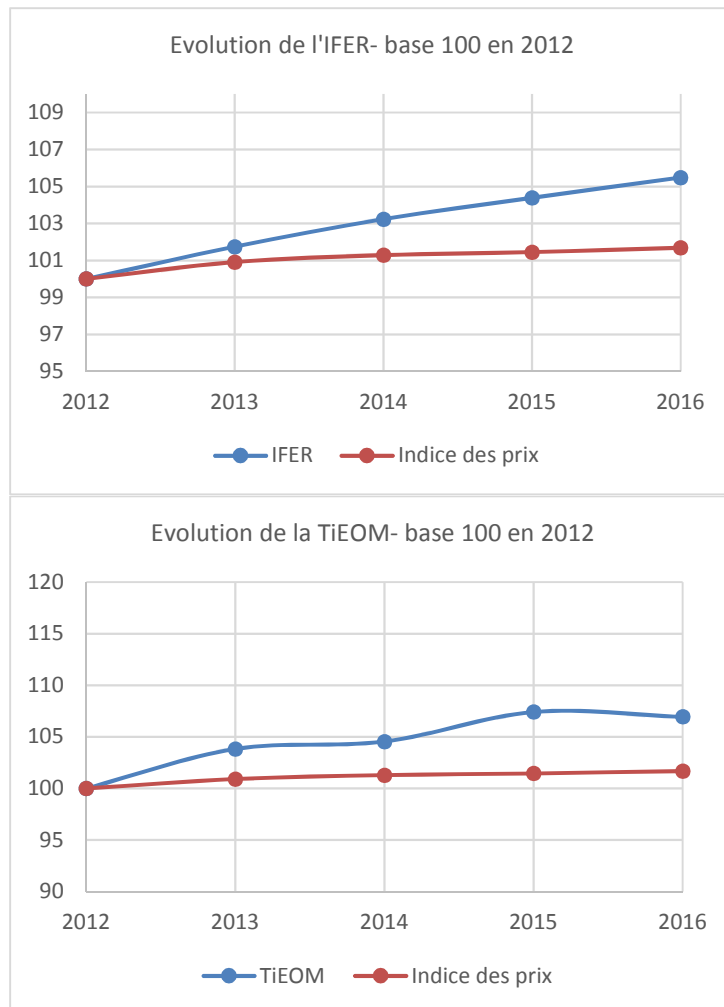
Les recettes fiscales sont en hausse de 922 k€ mais cette hausse est due pour 90% à la hausse de la CVAE.

K€	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
TH/TFnB/CFE	16.190	16.598	18.017	18.351	18.428
CVAE	5.967	6.456	7.107	7.037	7.863
TASCOM	550	544	579	559	539
IFER	5.565	5.662	5.745	5.809	5.870
TiEOM	4.682	4.861	4.895	5.029	5.007
Total	32.954	34.121	36.343	36.785	37.707

K€	Evol. 2015/2016	Evol. 2015/2016 en %	Evol moyenne annuelle 2012 à 2016
TH/TFnB/CFE	+ 77 k€	+ 0,4%	+ 3,3%
CVAE	+ 826 k€	+11,7%	+ 7,1%
TASCOM	-20k€	-3,6%	- 0,5%
IFER	+61k€	+ 1,1%	+ 1,3%
TiEOM	- 22 k€	- 0,4%	+ 1,7%
Total	+922 k€	+2,5%	+ 3,4%

Comme le montrent les tableaux ci-dessous, la dynamique des recettes fiscales varie d'une taxe à l'autre.





La hausse des recettes fiscales est toutefois compensée quasi intégralement par la baisse des dotations et la hausse du FPIC.

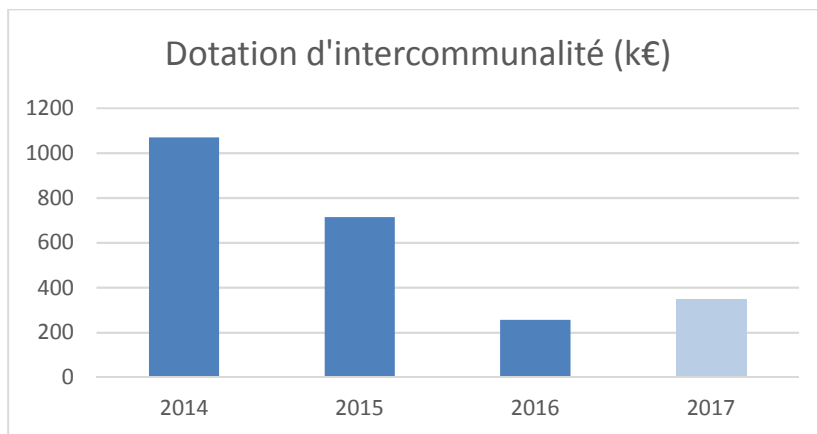
k€	2013	2014	2015	2016
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
Charges à caractère général	5.594	5.682	5.573	6.004
Charges de personnel	2.383	2.600	2.778	2.784
Atténuations de produits	24.522	25.189	26.076	27.633
Charges de gestion courante	1.483	1.364	1.544	1.830
<b>Recettes de fonctionnement</b>				
Produits des services	304	452	488	481
Impôts et taxes	34.184	36.344	38.208	38.524
Dotations, subventions et participations	5.439	5.385	5.175	4.523

k€	2013	2014	2015	2016
<b>Dépenses d'investissement</b>				
Immobilisations	2.524	2.438	3.353	3.140
Subventions versées	2.222	2.594	2.066	2.714

## LE CONTEXTE 2017

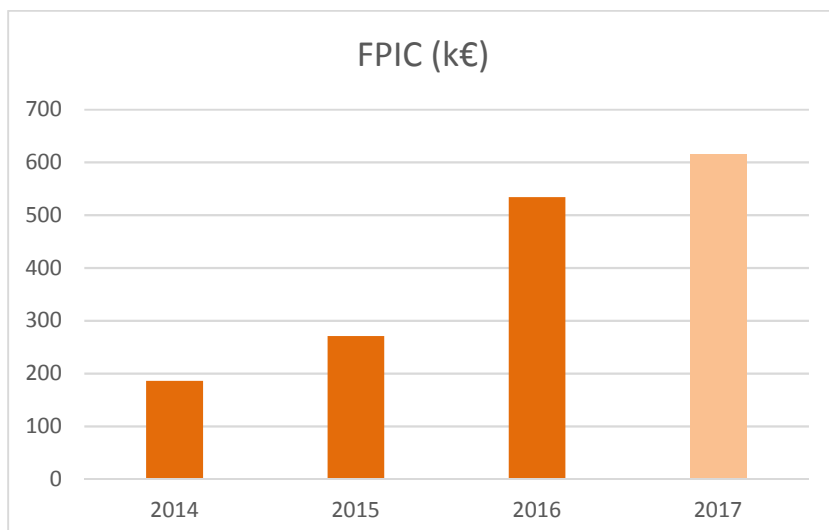
### Dotations et contributions

Les dotations versées par l'Etat poursuivent leur baisse. La contribution croissante demandée aux collectivités porte principalement sur la dotation d'intercommunalité. Celle-ci serait devenue proche de zéro, en 2017, avec une baisse supplémentaire de l'ordre de – 230 k€. L'extension de périmètre permet de maintenir une valeur positive, autour de 350 k€, mais loin des presque 1,1 million perçus en 2014.



Globalement, la DGF devrait être globalement stable en 2017, malgré l'augmentation de périmètre. Pour rappel, l'application de la réforme de la DGF a été une nouvelle fois repoussée.

Dans le même temps, la contribution au Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC) due par la CCPA avait explosé en 2016, en doublant quasiment. L'évaluation pour 2017 est extrêmement difficile à établir, en l'absence de simulations produites par l'Etat suite à la profonde modification de la carte intercommunale.



Globalement, les ressources financières de la CCPA (ressources fiscales et dotations, amputées du FPIC, des AC et du FNGIR) pourraient être en hausse de l'ordre de 15%, mais en baisse de 1% en terme de montant par habitant.

k€	2013	2014	2015	2016	2017
<i>population</i>	62780	63756	64732	65771	76050
Ressources fiscales (TF, TH, IFER, TASCOM...)	28 200	29 426	31 175	32 273	35 955
Dotations	3 800	3 700	3 376	2 749	2 894
FPIC	-70	-160	-271	-534	-615
AC	-11 649	-11 649	-11 649	-11 649	-13 327
FNGIR	-8 860	-8 860	-8 860	-8 860	-8 860
<b>Total ressources</b>	<b>11 421</b>	<b>12 457</b>	<b>13 771</b>	<b>13 979</b>	<b>16 047</b>
<i>par habitant</i>	182	195	213	213	211

### Recettes fiscales

La hausse des recettes fiscales est estimée à **+ 4.408 k€ en 2017, soit une hausse de l'ordre de +12% alors que le nombre d'habitants, suite au changement de périmètre, augmente de 15,6%**.

La CVAE notamment sera en nette baisse en 2017, malgré l'extension de périmètre. Cette recette fiscale reste extrêmement instable, en particulier en raison des déclarations des groupes ayant plusieurs implantations.

### ORIENTATIONS 2017

#### Fiscalité

Il sera proposé le maintien des taux de fiscalité en 2017, nonobstant les nouveaux calculs liés au changement de périmètre.

#### Rappel des taux 2016

Taxe	Taux CCPA (%)
Taxe d'Habitation	6,30
Taxe sur le Foncier Bâti	0,00
Taxe sur le Foncier non bâti	2,06
Cotisation foncière des entreprises	19,22

De même, le coefficient correcteur de la TASCOM resterait à 1,00.  
 Le versement transport n'a pas été institué.

#### Le pacte fiscal et financier en lien avec les communes

Il serait proposé le maintien des différentes modalités de redistribution financière aux communes : fonds de concours généraliste et spécialisés et dotation de solidarité communautaire, selon les modalités suivantes :

- Troisième et dernière année du Fonds de Concours généraliste pour les 33 communes qui étaient déjà dans la CCPA en 2016 (coût estimé 2.452 k€)

- Fonds de concours généraliste d'une année pour les 20 communes ayant rejoint la CCPA au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (coût estimé 775 k€)
- Poursuite des fonds de concours spécialisés pour l'ensemble des communes (90 k€)
- Dotation de Solidarité Communautaire recalculée sur la base des mêmes critères que précédemment, avec une garantie de non baisse (ne concernant pas la tranche exceptionnelle 2016) et le plafonnement du bonus « crèches » au niveau de la dépense réellement engagée par la commune (coût estimé 6.144 k€)

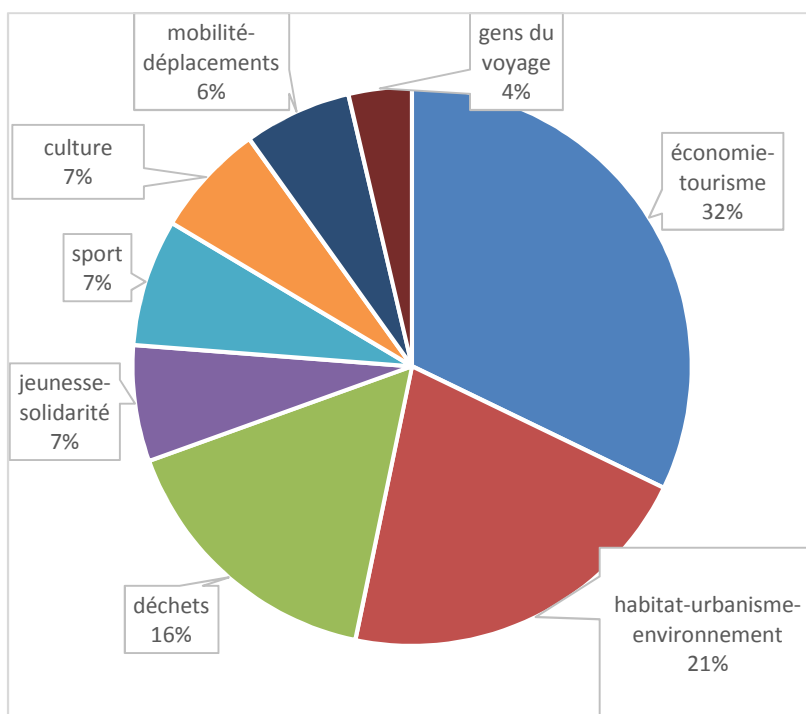
Ainsi, sur les quelque 39 millions d'euros de recettes fiscales attendues par la CCPA :

- 9,5 millions d'euros sont reversés nationalement au titre du FPIC et du FNGIR
- 13,3 millions d'euros sont reversés aux communes au titre des attributions de compensation
- Environ 9,5 millions d'euros pourraient être reversés aux communes via les fonds de concours, la DSC et la participation aux transports vers la piscine.

### Orientations de fonctionnement

Les coûts de fonctionnement de la CCPA peuvent être estimés à environ 6,15 millions d'euros, dont les principales lignes sont les suivantes :

- |   |                 |
|---|-----------------|
| - Frais de fonctionnement de la communauté : administration, élus, bâtiments, communication...  | <b>1 664 k€</b> |
| - Subventions et participation aux structures extérieures                                       | <b>2 784 k€</b> |
| Dont :  |                 |
| o Contribution au SDIS 01   | 1.435 k€        |
| o Subventions sportives et accueil des tours cyclistes  | 224 k€          |
| o Participation au SMPIPA et à IPAC   | 212 k€          |
| o Subventions jeunesse/solidarité/insertion et CLIC   | 205 k€          |
| o Subvention à l'office de tourisme intercommunal (avance de 100 k€ versée sur l'exercice 2016) | 201 k€          |
| o Subventions culturelles   | 200 k€          |
| o Participation au SBVA   | 173 k€          |
| o Participation au BUCOPA   | 81 k€           |
| o Subventions à des structures liées au logement et à l'environnement                           | 55 k€           |
| - Actions thématiques   | <b>1 702 k€</b> |
| o Coûts de collecte et d'élimination des déchets, recettes TIEOM déduites                       | 496 k€          |
| o Actions liées à l'habitat, l'urbanisme et l'environnement                                     | 335 k€          |
| o Actions de développement économique et chargés de mission                                     | 317 k€          |
| o Aide à l'innovation économique  | 202 k€          |
| o Politique mobilité et déplacements  | 190 k€          |
| o Politique « gens du voyage »  | 112 k€          |
| o Politique « tourisme »  | 50 k€           |



Répartition des dépenses de participations et d'actions thématiques (hors SDIS)

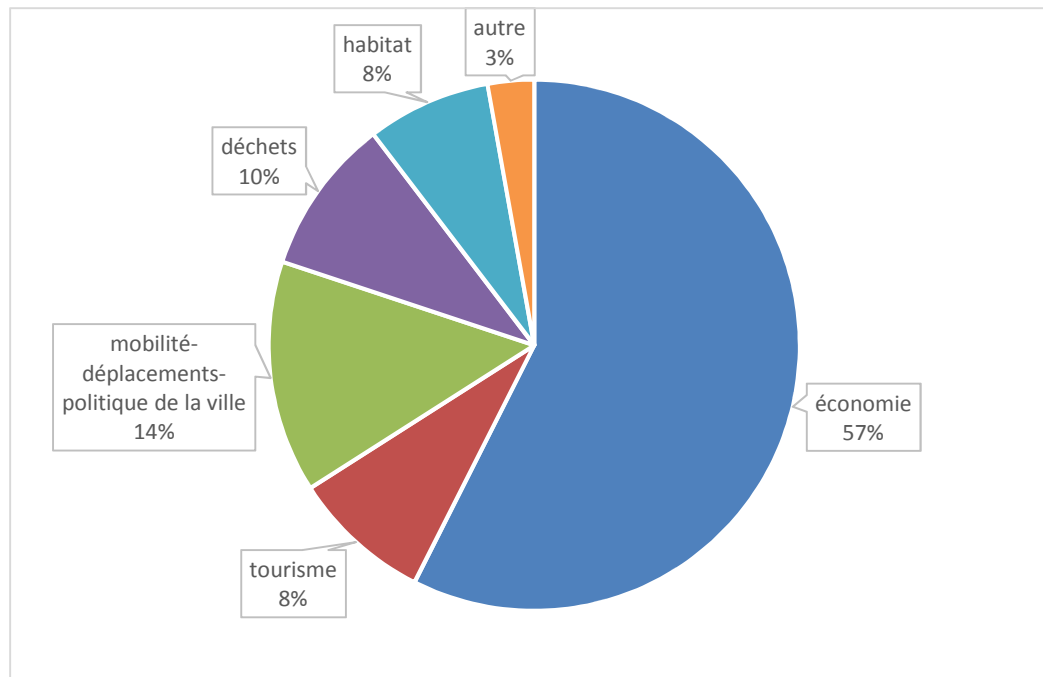
.../...



## Orientations d'investissement

Les priorités en matière de dépenses d'investissement rejoignent les grandes priorités de l'actuel mandat.

SECTEUR D'ACTIVITES	Total	NATURE	MONTANTS
Zones d'activités	<b>Env. 6,5 M€</b>	Acquisitions	3 178 k€
		Etudes et travaux	2 732 k€
		Evictions et frais de notaire	350 k€
		Ateliers relais	200 k€
Transpolis/Acmutep	<b>5,3 M€</b>	Opérations de démolition	3 840 k€
		Etudes et AMO	520 k€
		Participation à Transpolis	900 k€
Tourisme – Petit Prince	<b>1,75 M€</b>	Appel à projet touristique	500 k€
		Projet Maison du Petit Prince	948 k€
		Signalétique – petit patrimoine – château de Chazey – Vertical...	291 k€
Quartier de la Gare Ambérieu	<b>0,6 M€</b>	Formations : ECAM, numérique...	105 k€
		Coworking-Fablab	43 k€
		Aménagement de l'îlot Bravet	480 k€
Accueils de jour Alzheimer	<b>0,3 M€</b>	Subvention	300 k€
Habitat	<b>1,55 M€</b>	Subventions aux bailleurs sociaux	500 k€
		Subventions aux propriétaires	350 k€
		Rachats des parts SEMCODA des communes	700 k€
Pistes cyclables	<b>2,3 M€</b>	Etudes et Travaux	2 300 k€
Déchets	<b>1,96 M€</b>	Travaux dans les déchetteries	900 k€
		Réhabilitation ex-décharge de Sainte-Julie	200 k€
		PAV enterrés	780 k€
		Colonnes à verre et plate-formes	40 k€
		Interventions CTOM Ste Julie	39 k€
Autres	<b>0,28 M€</b>	Château de Chazey	40 k€
		Gymnase de la Plaine de l'Ain	143 k€



Répartition des dépenses d'investissement

### Effectifs

Les effectifs pourvus, en équivalent temps-plein, sont les suivants :

- Titulaires de la filière administrative : 10 agents de catégorie A ; 1,8 agents de catégorie B et 7,4 agents de catégorie C (total : 18,2)
- Titulaires de la filière technique : 1 agent de catégorie A ; 38,3 agents de catégorie C (total : 39,3)
- Non titulaires : 7 agents de catégorie A
- Emplois aidés : 2 agents

Soit un effectif total au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de **67,5** équivalents temps-plein

### Gestion de la dette

Suite aux transferts de compétences issus de l'élargissement du périmètre et des conséquences de la Loi NOTRe, la CCPA gère sept emprunts. Le capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2017 s'élevait à 2.089.203 euros. Les intérêts d'emprunts pour l'exercice 2017 s'élèveront à 64.521 €. Il n'est pas envisagé de contracter de nouveaux emprunts en 2017.

### Mutualisation

Les actions relevant du schéma de mutualisation prévues en 2017 portent :

- Sur la poursuite et l'extension aux nouvelles communes d'un service externalisé de conseil juridique
- Sur le lancement d'un « intranet » des mairies réunissant une base de données partagées et un partage d'informations
  - Sur une réflexion pour un service mutualisé d'assistance aux procédures de commande publique.

## ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017 (Conseil communautaire du 9 mars 2017)

1. LE PACTE FISCAL ET FINANCIER EN LIEN AVEC LES COMMUNES		RAR (2016)	Dépenses BP 2017	Recettes BP 2017
<b>Fiscalité générale et dotations</b>				<b>39 049 500 €</b>
Taxe d'Habitation	<b>Maintien des taux de la fiscalité directe locale</b> Taux TH en 2016 : 6,30% CCPA – 4,54% CCRCP – 5,64% CCVA + effet du débasage de TH sur ex-CCRCP et ex-CCVA			<b>6 850 000 €</b>
Taxe Foncière	Taux TFnB en 2016 : 2,06% CCPA – 13,92% CCVA – 17,34% CCRCP			<b>65 000 €</b>
	Taux TFB en 2016 : 0,00 % CCPA – 2,51% CCRCP – 4,26% CCVA			<b>340 000 €</b>
Cotisation Foncière des Entreprises	Taux CFE en 2016 : 19,22% CCPA – 4,22% CCRCP (part CC) – 5,78% CCVA (idem)			<b>14 410 000 €</b>
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	CVAE ex CCPA : produit 2015 = 7 037 391 €, Produit 2016 = 7 862 683 € soit +12% ; produit estimé 2017 = 7 324 331 € soit – 7% CVAE ex CCRCP : produit 2016 = 120 082 € ; estimé 2017 = 130 000 € CVAE ex CCVA : produit 2016 = 208 557 € ; estimé 2017 = 220 000 €			<b>7 675 000 €</b>
Taxe sur les Surfaces Commerciales	TASCOM (Produit 2015 = 558 897 €, Produit 2016 = 539 411 €) + ex- CCVA 6 962 € et ex-CCRCP 36 178 € coefficient maintenu à 1,0			<b>585 000 €</b>
Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux	IFER (Produit 2015 = 5 807 893 €, Produit 2016 = 5 870 342 € soit + 1%) + ex-CCVA 68 390 € + ex-CCRCP 31 534 €			<b>6 030 000 €</b>
Dotation Globale de Fonctionnement	Dotation d'intercommunalité (Dot. 2015 = 713.627 € - Dot. 2016 = 256.200 €) en 2017 : changement de périmètre + 330 k€ - Contribution au redressement des finances publiques -230 k€			<b>350 000 €</b>
	Dotation de compensation Baisse de -1,75% - (Dot. 2016= 2 590 006 €)			<b>2 544 500 €</b>
Autres dotations et compensations	Compensation des exonérations DUCSTP – CFE – TH - TFnB			<b>200 000 €</b>
<b>Prélèvements financiers de l'Etat</b>			<b>9 545 960 €</b>	
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources	FNGIR 2016 : CCPA 8 859 932 € - CCVA - 9 810 € - CCRCP 80 838 €		<b>8 930 960 €</b>	

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le 17/03/2017  
 ID : 0004010183-201709-D20170809\_068-DE

Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales	Montant du FPIC extrêmement difficile à estimer. 330 à 615 k€ ? FPIC 2015 pour la CCPA = 270 982 € - FPIC 2016 = 534 129 €		615 000 €	
<b>Redistribution financière aux communes</b>		<b>2 349 387 €</b>	<b>22 683 971 €</b>	
Attribution de Compensation	AC 2016 = 11 648 881 € - AC 2017 prévisionnelle selon CLECT 1 <sup>er</sup> février 2017		13 327 266 €	
Dotation de Solidarité Communautaire	Modalités de calcul de la DSC 2017 restant à définir		6 000 000 €	
FDC Généralistes aux communes	FDC 3 <sup>ème</sup> génération (2015-2016-2017) – communes ex-CCPA FDC 3 <sup>ème</sup> génération (2017 uniquement) communes ex-CCVA et ex-CCRCP	1 842 812 €	2 452 059 € 774 646 €	
FDC Pistes cyclables en agglomération		46 745 €	50 000 €	
FDC Zones d'activité économique	Zone des Piques (Ambronay) ZI communale (Château-Gaillard) ZA des Granges (Leyment) ZA Blossieu (Lagnieu)	351 935 €		
FDC Opérations et ZAC communales habitat		107 895 €	40 000 €	
Schéma de mutualisation	Service SVP Intranet des mairies		40 000 €	
<b>TOTAL PACTE FISCAL ET FINANCIER EN LIEN AVEC LES COMMUNES</b>		<b>2 349 387 €</b>	<b>32 229 931 €</b>	<b>39 049 500 €</b>

2. LES ACTIONS ET LES SERVICES AUX POPULATIONS		RAR (2016)	Dépenses BP 2017	Recettes BP 2017
<b>Mobilité, déplacements, stationnement</b>				
Gestion et entretien du parcours cycliste de la ViaRhôna et des boucles locales	Convention d'entretien avec les communes pour Via Rhôna et boucles locales		55 000 €	
Gestion et entretien des parcours cyclistes hors agglomérations dans le cadre d'un schéma d'aménagement communautaire	Piste Villieu-Loyes-Mollon / Meximieux : frais d'entretien Piste Château-Gaillard / Ambérieu : frais d'entretien Piste Douvres / Ambérieu-en-Bugey : frais d'entretien		11 000€	
Gestion et entretien des parcs de stationnement d'intérêt communautaire dont le foncier est propriété, mise à disposition ou location de la CCPA	Parc de covoiturage de Pérouges et parc de stationnement de Meximieux : frais d'électricité		3 000 €	
	Vidéosurveillance parc de stationnement de Meximieux et parc de covoiturage de Pérouges		12 000 €	
	Autres frais d'entretien du parc de stationnement de Meximieux et du parc de covoiturage de Pérouges		6 000 €	
	Parcs de stationnement Ambérieu-en-Bugey gare : location terrains Cordier		47 000 €	
Participation à des dispositifs de promotion et de valorisation, et à des études, favorisant le transport collectif, le transport à la demande, le covoiturage et les modes doux	Adhésion et promotion de la plate-forme de covoiturage (La Roue Verte)		8 000 €	
Soutien aux communes et aux personnes de droit privé, dans le cadre de la politique communautaire de mobilité et de déplacements	Participation aux vélos à assistance électrique (modalités inchangées)		12 000 €	
	Salaires		35 700 €	
<b>Sous-total Mobilité, déplacements, stationnement</b>			<b>189 700 €</b>	

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le  
 ID : 001-240100883-20170309-D20170309\_068-DE

<b>Développement et aménagement économique</b>				
Gestion et entretien des zones d'activités économique	<b>Entretien des zones d'activités</b> (espaces verts, luminaires...)			
	ZA La Bassette (Meximieux)		13 000 €	
	ZA En Beauvoir (Château-Gaillard)		19 000 €	
	ZA Les Granges (Meximieux)		1 000 €	
	ZA du Bachas Lagnieu		0 €	
	ZA ex-CCVA et ex-CCRCP		10 000 €	
	Participation pour les conventions d'entretien passées avec les communes (anciennes ZAE municipales)		25 000 €	
	<b>Parc Industriel de la Plaine de l'Ain</b>			
	Participation annuelle au fonctionnement du SMPIPA		126 000 €	
	Participation à l'accélérateur industriel		10 000 €	
Gestion et entretien des Ateliers-Relais	Loyers			441 300 €
	Intérêts et remboursement du capital des emprunts		250 000 €	
	Taxes foncières, taxe d'aménagement et frais de notaires		80 000 €	
	Entretien		10 000 €	
Promotion et valorisation économique du territoire Accueil et soutien des entreprises	Actions de communication / relations aux entreprises - fonctionnement du service économique hors RH – communication/réceptions...		20 000 €	
Aide et accompagnement à l'innovation économique	Accompagnement dans l'aide à l'innovation		32 000 €	
	Aides à l'innovation en partenariat avec les entreprises et les écoles supérieures (10 à 12 dossiers)		170 000 €	
Soutien à l'initiative économique et adhésion à la plateforme d'initiative locale	Participation annuelle Initiative Côtière Plaine de l'Ain (IPAC) – 1€ par hab.		76 100 €	
	ADIE		15 000 €	
	Réseau Entreprendre		5 000 €	

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le  
 ID : 001-240100883-20170309-D20170309\_068-DE

	Participation à l'étude sur les opportunités de développement sur l'aérodrome d'Ambérieu		4 500 €	
Appui aux clubs des entreprises et aux réseaux économiques inter-entreprises	<u>Myplainedelain.fr</u> Subvention  Avance remboursable sur 5 années (à hauteur de 4 000 € / an)	10 000 €		12 000 € (RAR)
Création et gestion d'un fichier commun des locaux vacants et des terrains disponibles du territoire	Poursuite de la mise en place et actualisation du fichier, via l'achat de données INSEE		0 €	
<b>Sous-total Développement et aménagement économique</b>		10 000 €	866 600 €	441 300 € (hors RAR)

<b>Politiques contractuelles de développement local</b>				
Contrat de Ville « Les Courbes de l'Albarine » à Ambérieu en Bugey	Poste de chef de projet (participation versée à la mairie d'Ambérieu)		25 000 €	
	Participation au poste de chargé de mission ANRU (s'il n'est pas financé à 100% mais à 70%)		10 000 €	
	Etudes urbaines ANRU – maîtrise d'ouvrage ville d'Ambérieu - participation		9 500 €	
	Etudes urbaines ANRU – maîtrise d'ouvrage CCPA (Etat 50% - Ambérieu 25% - CCPA 25%) TTC	138 390 €	15 450 €	Etat 64 100 € Ambérieu 32 050 € FCIVA 25 200 €
	Subventions appel à projet « politique de la ville »		25 000 €	
	Charges du local « Maison des projets » Mise aux normes sécurité + signalétique		4 000 € 3 500 €	Ambérieu 3 750 €
	Communication (dont maquette du quartier)		3 000 €	
Programmes européens LEADER et PAEC	Sur territoires ex-CCVA et ex-CCRCP uniquement		7 560 €	
<b>Sous-total Politiques contractuelles de développement local</b>		138 390 €	103 010 €	125 100 €

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le  
 ID : 001-24100883-20170309-D201309\_068-DE

<b>Aménagement, habitat, urbanisme</b>				
Elaboration, approbation, suivi et révision d'un Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) et de schémas de secteur	Cotisation annuelle au syndicat mixte BUCOPA Loyer		<b>81 000 €</b>	<b>4 000 €</b>
Conseil, appui et assistance aux communes en matière d'urbanisme et d'aménagement (ADS)	Charges de fonctionnement hors salaires Salaires		<b>5 000 €</b> <b>(202 000 €)</b>	<b>(6 500 €)</b>
Participation à la gestion et à l'animation d'un observatoire de l'habitat	Participation à l'observatoire départemental de l'habitat		<b>11 000 €</b>	
Elaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour bilan PLH et nouvelle OPAH Adhésions au FSL (23 k€), à l'ADIL (...) et au CAUE (...)		<b>4 000 €</b> <b>35 000 €</b>	
Réalisation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)	Animation et suivi OPAH (engagement pour les trois années) Subvention ANAH (engagement pour les pour les trois années) Etudes OPAH sur les nouvelles communes	<b>165 659 €</b>		<b>105 573 €</b> <b>(RAR)</b> Subventions ?
Soutien aux bailleurs et aux personnes de droit privé dans le cadre de la politique communautaire du logement et du cadre de vie	Dans le cadre du PLH et de l'OPAH : Aides aux bailleurs sociaux (PLH) Aides aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs (OPAH) Plan partenarial de gestion de la demande de logement social Achat/Rachat des parts SEMCODA	<b>716 000 €</b> <b>131 194 €</b>  <b>64 000 €</b>	<b>500 000 €</b> <b>350 000 €</b>  <b>13 000 €</b> <b>700 000 € ?</b>	
<b>Sous-total Aménagement, habitat, urbanisme</b>		<b>1 076 853 €</b>	<b>1 749 000 €</b>	<b>109 573 €</b>

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
Reçu en préfecture le 17/03/2017  
Affiché le  
ID : 001-2401008-20170309-D20170309\_068-DE



Collecte et traitement des déchets				
Fiscalité et redevances	<p><b>TiEOM 2017 :</b>  Evol. en % part variable/part fixe : 41/59 en 2017 (contre 40/60 en 2016)  Recette réelle 2015 = 5.029 k€ - Recette réelle 2016 = 5.007 k€  Taux TiEOM 2016 : 5,01 % pour ex-CCPA (5,01 % en 2016) – Taux TEOM 12,40% pour ex-CCRCP (13,00% en 2016) – 9,31% pour ex-CCVA (9,32% en 2016)  Prise en compte d'une « décote de 5% » de la part variable</p> <p>Redevance spéciale : 0,024 € / litre / tournée (revalorisation de 0,001 €)  Redevance camping : intégré dans la redevance spéciale</p>		<p><b>6 160 000 €</b></p> <p><b>400 000 €</b></p>	
Collecte et tri des déchets	<p>Maintenance des bacs et gestion TiEOM (PO) yc distribution des sacs</p> <p>Achats de bacs</p> <p>Achat des sacs jaunes pour la collecte sélective</p> <p>Contrats de prestations de transport des emballages et centre de tri (PAPREC) – ex-CCPA 540 k€ - ex CCVA 40 k€ - ex-CCRCP 50 k€</p> <p>Collecte à cheval l'été (lacs)</p> <p>Marchés de collecte ex-CCRCP</p> <p>Reversement éco-organismes + filières du tri (Eco Emballages, OCAD3E , Eco Folio, Arcelor, Revipac, Ecomobilier, Verre, Affimet, Valorplast, Paprec)</p> <p>Collecte des PAV enterrés</p> <p>Fonctionnement du service (hors RH)  Fournitures  Vêtements de travail</p> <p>Communication sur le tri</p>	<p><b>50 743 €</b></p>	<p><b>330 000 €</b></p> <p><b>70 000 €</b></p> <p><b>95 000 €</b></p> <p><b>635 000 €</b></p> <p><b>18 000 €</b></p> <p><b>200 000 €</b></p> <p><b>50 000 €</b></p> <p><b>80 000 €</b></p> <p><b>34 500 €</b></p> <p><b>13 000 €</b></p> <p><b>13 500 €</b></p>	<p><b>1 100 000 €</b></p>
Véhicules	Revente de vieux véhicules			<b>6 300 €</b>

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
Reçu en préfecture le 17/03/2017  
Affiché le  
ID : 001-240100883-20170309-D20170309\_068-DE

	Achat d'une nouvelle benne à ordures Achat d'un véhicule de service (électrique ?)		200 000 € 15 000 €	
	Location des BOM ex-CCVA y compris assurances		80 000 €	
	Carburants Entretien des véhicules		160 000 € 125 000 €	
Traitement des déchets	Participation à ORGANOM (cotisation annuelle 352 k€ en 2015 -505 k€ en 2016) – augmentation de 1 € par habitant en 2017		628 000 €	
	Participation à ORGANOM (traitement déchets )		1 700 000 €	
	Remboursement par ORGANOM frais gestion quai transfert Ste Julie			36 000 €
	Traitement SITOM Nord-Isère		150 000 €	
Déchèteries communautaires	Forfait accès professionnels en déchèterie (passage à 200 € TTC /professionnel/an)			53 000 €
	Contrat de prestations de gestion des déchèteries (Marcelpoil, Trialp, Quinson et Briordures)		2 020 000 €	
	Entretien des déchetteries et vidéosurveillance ; dont St Rambert 12 k€		30 000 €	
	Emprunts – remboursement du capital Emprunts – intérêts		39 500 € 11 350 €	
Colonnes à verre	Contrat de prestations de collecte et transport du verre (Guérin + SME)		130 000 €	
Balayage des rues	Tarification de la balayeuse (maintien du tarif à 75 € / heure) Frais de fonctionnement de la balayeuse Contrats de prestations de transport des déchets de Balayage (Marcelpoil) Salaires		34 500 € 33 000 € (72 400 €)	
Valorisation de matières et réemploi	Participation acquisition des composteurs Enlèvement des épaves		5 000 € 2 500 €	
<b>Sous-total Collecte et traitement des déchets</b>		<b>50 743 €</b>	<b>6 902 850 € (sans les RH)</b>	<b>7 821 300 €</b>

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le  
 ID : 001-20100883-20170309-D20170309-068-DE

<b>Environnement et développement durable</b>			
Actions innovantes et durables à rayonnement communautaire visant à la protection et mise en valeur de l'environnement ; à l'éducation à l'environnement et au développement durable	Subvention Association d'Etude des Ambroisies		<b>3 000 €</b>
Surveillance et protection de la ressource en eau Surveillance des berges de l'Ain	Berges de l'Ain : mission de surveillance (prestation ONF)		<b>29 000 €</b>
Suivi, mise en œuvre et révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la basse vallée de l'Ain : conseil, animation et communication auprès la commission locale de l'eau (CLE)	Cotisation au syndicat mixte SBVA pour 23 communes		<b>173 000 €</b>
Actions de promotion œuvrant à la qualité de l'air Adhésion à une association agréée de mesure de la qualité de l'air	Cotisation à l'association Air Rhône-Alpes		<b>12 000 €</b>
Elaboration, approbation et suivi d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET)	Adhésion et prestations ALEC 01  Rédaction du rapport annuel « Développement Durable »		<b>En attente</b>  <b>En interne</b>
<b>Sous-total Environnement et développement durable</b>			<b>217 000 €</b>

<b>Accueil des gens du voyage</b>			
Gestion et entretien des trois aires accueil des gens du voyage	Tarifification 2017 droits de places aires GDV + remboursement de fluides (encaissés via la régie)  Recettes CAF (en fonction du taux de remplissage et du nombre de places disponibles) 182.000 € en 2014 – env. 125.000 € en 2015 – env. 123.000 € en 2016  Frais de fonctionnement (fluides, maintenance, matériel d'entretien, prestataires externes, gardiennage nocturne aires vacantes, convention avec les communes) <i>Meximieux 20-25 k€ ; Lagnieu 15-20 k€ ; Ambérieu 30-35 k€</i>  + 3,5 ETP (3 gardiens-régisseurs + 0,5 responsable de service) + remplacements et astreintes		<b>48 000 €</b>  <b>123 500 €</b>  <b>81 500 €</b>  <b>(135 500 €)</b>

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le  
 001-240100883-20170309-D20170309\_068-DE

Gestion et entretien du terrain de grand passage	Tarification terrain GP			<b>5 000 €</b>
	Loyer terrain grand passage versé à la mairie d'Ambérieu-en-Bugey		<b>41 035 €</b>	
	Frais de fonctionnement (fluides, maintenance, matériel d'entretien, prestataires externes, gardiennage)		<b>31 000 €</b>	
<b>Sous-total Accueil des gens du voyage</b>			<b>289 035 € (avec RH)</b>	<b>176 700 €</b>

<b>Sport, jeunesse, insertion, solidarité, séniors</b>				
Aides dans le domaine du sport aux actions, manifestations et événements à rayonnement intercommunal, régional ou national	Accueil des tours cyclistes (Tour de l'Ain, Valromey sans le critérium du Dauphiné)		<b>63 000 €</b>	
	Subventions aux manifestations sportives (20 associations)		<b>69 200 €</b>	
	Remboursement transport piscine pour les scolaires (dont nouvelles communes 10 500 €)		<b>61 000 €</b>	
	Le marathon de la Plaine de l'Ain Soirée des champions : pas en 2017		<b>12 000 €</b>	<b>5 000 €</b>
Soutien aux clubs sportifs de niveau national, aux associations comprenant un ou plusieurs sportifs de haut niveau et aux écoles de sport labellisées	Subventions aux clubs niveau national ou sportifs de haut niveau (12 clubs) Subventions aux clubs avec écoles de sport labellisées (21 clubs) Subvention au transport écoles de sport (2 clubs rugby)		<b>60 000 €</b> <b>16 800 €</b> <b>14 900 €</b>	
Aides dans les domaines de la solidarité, de l'insertion et de la jeunesse aux actions, manifestations et événements à rayonnement intercommunal, régional ou national.	Participation annuelle à la Mission Locale Subventions jeunesse (6 associations) Subventions solidarité/insertion (7 associations)  Aide au BAFA		<b>76 050 €</b> <b>4 940 €</b> <b>55 356 €</b>  <b>1 000 €</b>	
Animation et gestion d'un Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC)	Fonctionnement lié à la poursuite des actions engagées autour de trois axes : service au public, réseau gérontologique, communication et promotion.  Deux postes (coordinatrice + assistante) + emploi d'avenir		<b>40 200 €</b>  <b>(103 600 €)</b>	<b>CD01 69 500 €</b> <b>(6 500 €)</b>
<b>Sous-total Sport, jeunesse, insertion, solidarité, séniors</b>			<b>578 046 € (avec RH)</b>	<b>81 000 €</b>

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le  
 ID : 001-240100883-2-70309-D-1703-068-DE

<b>Communication, événementiels, culture</b>				
Culture : aides dans les domaines de la culture aux actions, manifestations et événements à rayonnement intercommunal, régional ou national.	Subventions aux festivals, aux associations culturelles et aux événements festifs et culturels d'intérêt communautaire			
	Centre culturel d'Ambronay (festival, le baroque fait son festival, activités hors festival)			<b>80 000 €</b>
	Printemps de Pérouges (festival, événement château de Chazey)			<b>38 000 €</b>
	Festival Sylak			<b>10 000 €</b>
	Engrangeons la Musique			<b>7 500 €</b>
	Festival Le Préau			<b>8 000 €</b>
	Autres festivals et projets culturels (17 associations)			<b>56 500 €</b>
Communication, événementiel CCPA, promotion du territoire	Parution du journal Plaine Info (3 ex. conception + impression + distribution)			<b>42 000 €</b>
	Conceptions graphiques – impressions diverses			<b>2 000 €</b>
	Projets de promotion du territoire (photothèque, vidéos...)			<b>20 000 €</b>
	Refonte du site internet	<b>5 580 €</b>		
	Journées européennes du patrimoine			<b>10 000 €</b>
	Animations nouvelles (halloween et soirées musicales)			<b>8 000 €</b>
	Objets, supports de com' (sacs, stylos, carnets, clés USB, éco gobelets)			<b>10 000 €</b>
	Kakemono/oriflammes			<b>1 500 €</b>
	Interventions château : voir plus bas			
<b>Sous-total Communication, événementiels, culture</b>		<b>5 580 €</b>		<b>293 500 €</b>

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le  
 ID : 011-240100883-20170309-D20170309\_068-DE

<b>Tourisme</b>			
Office de tourisme intercommunal	Subvention de fonctionnement (100 k€ déjà versés en 2016) Dont 6.000 € exceptionnels pour le trail de Lhuis		<b>201 000 €</b>
	Agent mis à disposition de l'OT		<b>33 200 €</b>
	Remboursements de l'OT		<b>59 200 €</b>
Taxe de séjour	Taxe de séjour 2017		<b>180 000 €</b>
	Frais de la plate-forme de gestion		<b>3 800 €</b>
Sites touristiques	Données Flux Vision		<b>2 500 €</b>
	Entretien Via Ferrata		<b>4 000 €</b>
<b>Sous-total Tourisme</b>			<b>244 500 €</b>
			<b>239 200 €</b>

<b>Gymnase de la Plaine de l'Ain</b>			
Gestion et entretien du gymnase du Lycée de la Plaine de l'Ain	Gestion et fonctionnement partagé du gymnase		<b>49 000 €</b>
	Versement soule de la mairie d'Ambérieu-en-Bugey		<b>7 600 €</b>
	Subvention Lycée pour l'utilisation		<b>20 000 €</b>
<b>Sous-total Gymnase de la Plaine de l'Ain</b>			<b>49 000 €</b>
			<b>27 600 €</b>


<b>SDIS 01</b>			
SDIS	Contribution obligatoire et allocation vétéran		<b>1 435 000 €</b>
<b>Sous-total Gymnase de la Plaine de l'Ain</b>			<b>1 435 000 €</b>

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le  
 ID : 001-240100883-20170309-D20170309\_068-DE

Ressources humaines, Elus communautaires		Dépenses BP 2017	Recettes BP 2017
Ressources humaines / Personnels	<b>Développement économique – Grands Projets - Habitat - Environnement</b> 4 postes	220 000 €	Global : 45 000 € (remboursement congés maternité et arrêt maladie ; emplois aidés...)
	<b>Administration – Bâtiments – Informatique – Mobilité – Communication...</b> 13 postes	824 000 €	
	<b>Gens du voyage</b>	135 500 €	
	<b>ADS</b>	202 000 €	
	<b>CLIC</b>	103 600 €	
	<b>Activités liées aux déchets/balayage</b> 37,5 postes + 1 emploi aidé Remplacements, recours à l'interim...	1 409 000 € 110 000 €	
	<b>Dépenses RH transversales</b>		
	Subventions : amicale du personnel & MNT	30 500 €	
	Formation des agents	12 000 €	
	Remplacements (hors activité déchets)	51 000 €	
Assurance CNP prévoyance	39 000 €		
Divers : avancements d'échelon, HC/HS, visites médicales, validations de services, SFT conjoints, contribution FIPHFP, stagiaires...	41 000 €		
Elus communautaires	Indemnités des élus (président + 10 vice-présidents)	199 000 €	
	Formation des élus	5 000 €	
Autres frais administratifs	Cotisations diverses aux associations d'élus et des collectivités (ADCF, ADDIM, AMORCE, ARCICEN)	9 000 €	
	Indemnité au comptable	5 000 €	

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le  
 ID : 001-240100883-20170309-D20170309\_058-DE

<b>Frais de gestion courante</b>		<b>Dépenses BP 2017</b>	<b>Recettes BP 2017</b>
Charges de gestion courante tous sites	Fluides : électricité (31 k€), gaz(10 k€), eau (13 k€)	54 000 €	
	Entretien : bâtiments (12 k€), mobilier et petit matériel (2 k€), nettoyage (45 k€), espaces verts (23 k€)	82 000 €	
	Autres fournitures, petit équipement, produits d'entretien	11 500 €	
	Maintenances	20 000 €	
	Taxes foncières	15 000 €	
Charges administratives tous sites	Fournitures administratives, documentation	16 500 €	
	Locations imprimantes et photocopieurs	30 200 €	
	Télécommunications	30 000 €	
	Affranchissements	18 000 €	
Matériel informatique et téléphonie		22 000 €	
Véhicules du pool	Carburant + pneus	5 000 €	
	Assurances	21 000 €	
	Missions, annonces, insertions,	18 000 €	

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le   
 ID : 001-240100883-20170309-D20170309\_068-DE



3. LES PROJETS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE		RAR (2016)	Dépenses BP 2017	Recettes BP 2017
<b>Aménagement des zones d'activité économiques (budget annexe)</b>				
Aménagement des zones d'activités d'intérêt communautaire.	<b>ZA La Bassette (Meximieux)</b> Acquisitions foncières Signalétique et travaux divers		20 000 € 20 000 €	
	<b>ZA En Beauvoir (Château-Gaillard)</b> Acquisitions foncières Ventes de terrain Travaux, signalétique (dont 45 k€ de travaux et 5 k € MO fouilles)		8 000 € 80 000 €	257 000 €
	<b>ZA Les Granges tranche 1 (Meximieux)</b> Commercialisation Acquisitions foncières - Frais de notaire - Evictions agricoles Etudes Travaux		50 000 € 150 000 € 1 200 000 €	360 000 €
	<b>ZA Les Granges tranche 2 (Meximieux)</b> Acquisitions foncières Etudes		1 200 000 € 100 000 €	Reprise de provision 300 000 €
	<b>ZA La Vie du Bois (Ambérieu-en-Bugey)</b> Etudes en cours (EIE + foncier) Etudes à venir (ZAC et foncier ZAC) Acquisitions foncières Evictions agricoles		82 000 € 50 000 € 1 900 000 € 350 000 €	
	<b>ZA du Bachas (Lagnieu)</b> Acquisitions foncières Ventes de terrains Etudes (AMO, bornage etc.) Travaux Subvention CDRA (RAR)		600 € 30 000 € 800 000 €	117 000 € 36 000 €
	<b>Zones transférées en 2017</b> Travaux de voiries, réseaux...		250 000 €	
	<b>Schéma technique et stratégique de développement des ZAE de la CCPA</b>		20 000 €	
	<b>Ensemble des zones</b> Participation à la desserte en fibre optique			?


Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le  
 ID : 012401008820170309-D20170309\_068-DE

Immobilier locatif économique (budget annexe)				
Aménagement d'équipements favorisant le développement économique – Ateliers Relais	Travaux	79 102 € (en Beauvoir)		
	Point de vente circuits courts Soutien au projet d'abattoir	20 000 €	200 000 €	
Aménagement économique structurant				
Projets Transpolis et ACMUTEP	Conventions de partenariats (Cerema, IMU, VEU) et études		160 000 €	
	Subvention Transpolis au titre de l'immobilier d'entreprises		500 000 €	
	Participation au financement de Transpolis (3 x 400.000 €)	800 000 €	400 000 €	
	Achat des terrains du camp des Fromentaux	250 000 €		
	Opérations de démolition		3 840 000 €	1 920 000 €
	AMO et maîtrise d'œuvre		360 000 €	FEDER + 630 000 € FCTVA
Quartier des Savoirs à Ambérieu en Bugey	Acquisitions foncières	324 906 €	480 000 €	
Développement touristique				
Schéma stratégique – promotion touristique	Chargée de mission promotion du tourisme		44 000 €	
	Etudes (Péruges 6 k€ ; schéma de randonnées 30 k€ ; Verticales 83 k€)		119 000 €	55 000 €
	Appel à projets à touristique et c – y compris projets CCPA (ex. cheminement gare Meximieux- cité de Péruges)	258 184 €	500 000 €	(FNADT, CD01...)
	Mise en valeur du patrimoine des communes – tranche 1	14 544 €	40 000 €	
	Signalétique hôtels et signalétique touristique routière		50 000 €	
	Etude d'accompagnement « Maison du Petit Prince »	126 235 €	31 250 €	CD0131 250 €
	Acquisition du château et acquisitions foncières		900 000 €	CPER 45 000 € CAR 400 000 €
	Communication et création d'une offre de mécénat		48 000 €	CPER 24 000 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le  
 ID : 001-240100883-2017-00002017-309\_021 DE  
 CD0131 250 €  
 CPER 45 000 €  
 CAR 400 000 €  
 CPER 24 000 €

	Promotion et communication touristique (documentations 20 k€, vidéos 20 k€, numérisation 50 k€ et manifestations 10 k€)		100 000 €		
<b>Développement économique – emploi - formation</b>					
Bâtiment Gaïa à Ambérieu-en-Bugey	Travaux	57 329 €		<b>185 327 € (RAR)</b>	
ECAM 3R	Participation au déficit Développement de nouvelles filières (AFT, numérique)		30 000 € 75 000 €		<b>20 000 €</b>
Coworking - Fablab	Acquisition de machines DSP	5 747 €	43 000 € 26 000 €		
<b>Sous-total Développement économique</b>		<b>1 936 047 €</b>	<b>14 032 600 €</b>		

<b>Equipements solidarité, Séniors, Jeunesse</b>				
Accueils de jour Alzheimer (projet pluriannuel sur 3 sites)	Subvention d'investissement à l'EHPAD de Meximieux		300 000 €	
	Subvention d'investissement à l'EHPAD de Lagnieu et Ambérieu	230 000 €		
Extension du gymnase de la Plaine de l'Ain	Concours d'architecte		43 200 €	
	Maîtrise d'oeuvre - études	25 164 €	100 000 €	
<b>Sous-total Equipements solidarité, Séniors, Jeunesse</b>		<b>255 164 €</b>	<b>443 200 €</b>	

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le   
 ID : 001-240100883-20170309-D20170309\_068-DE

<b>Schéma cyclable et parcs de stationnement</b>				
Aménagement des parcours cyclistes hors agglomérations dans le cadre d'un schéma d'aménagement communautaire	Piste Loyettes / Saint-Vulbas (AMO en RAR)	28 203 €	1 000 000 €	CDRA (RAR) 67 500 € DETR 120 000 € FSIL 282 000 €
	Piste Ambérieu-en-Bugey / Ambronay (AMO en RAR)	12 030 €	450 000 €	
	Piste Bourg Saint-Christophe / Pérourges (AMO en RAR)	10 053 €	400 000 €	
	Piste Serrières de Briord – Briord - étude		50 000 €	
	Boucle locale Sault-Brenaz	4 441 €		
Etudes, réalisation et aménagement de parcs de stationnement d'intérêt communautaire (ceux liés aux gares ferroviaires et aux péages autoroutiers)	Parc de Stationnement n°2 Meximieux gare (AMO en RAR)	45 064 €		?
	Parc de covoiturage rond-point sortie A42	15 040 €	300 000 €	
	Parc de stationnement provisoire à Ambérieu en Bugey		100 000 €	
<b>Sous-total Schéma cyclable et parcs de stationnement</b>		<b>114 831 €</b>	<b>2 300 000 €</b>	<b>469 500 €</b>

<b>Politique de gestion des déchets</b>				
Site de Sainte-Julie	Travaux de réhabilitation de l'ex décharge de Sainte Julie	9 204 €	200 000 €	
	Couverture de la fosse de garage		4 000 €	
	Modification sur réseau eaux de lavage		20 000 €	
	Aménagement d'un bureau		10 000 €	
	Karcher pour lavage des camions		5 000 €	
Déchèteries	Travaux d'amélioration des déchèteries – travaux sur Ambérieu	802 794 €		
	AMO et travaux sur Meximieux	13 200 €	900 000 €	

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le  
 ID : 001-240100883-20170309-D20170309\_068-DE

Points d'Apports Volontaires	PAV enterrés OMR + CS + verre (études + travaux) sur Ambérieu et sur Saint-Rambert	125 864 €	780 000 €	
	Renouvellement des colonnes externes de collecte du verre	22 260 €	20 000 €	
	Plate-formes colonnes à verre		20 000 €	
<b>Sous-total Politique de gestion des déchets</b>		<b>973 322 €</b>	<b>1 959 000 €</b>	

<b>Autres actions territorialisées</b>				
Promotion et valorisation du territoire	Installation d'une signalétique CCPA aux principales entrées routières du territoire	5 280 €	25 000 €	

<b>Site du château de Chazey-sur-Ain</b>				
Bâtiment Château (Chazey-sur-Ain)	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de mise en valeur du château	6 900 €	40 000 €	
	Aménagement salle du 2 <sup>ème</sup> étage		40 000 €	
Parkings + parc (Chazey-sur-Ain)	Eclairage du château		40 000 €	
	Aménagement ancienne piscine		10 000 €	
	Projets commission communication (réalisation de panneaux 15 k€ - parcours géolocalisé ou structure en bois 35 k€)		50 000 €	
<b>Sous-total Site du château de Chazey-sur-Ain</b>		<b>6 900 €</b>	<b>180 000 €</b>	

Envoyé en préfecture le 17/03/2017  
 Reçu en préfecture le 17/03/2017  
 Affiché le  
 ID : 001-240100883-20170309-D20170309\_068-DE